Paris, le 17 mai 2018

Monsieur Rodolphe GINTZ
Directeur général des douanes et droits indirects
9/11 rue des deux communes
93558 MONTREUIL

Objet : Cérémonies de célébration et de commémoration.

Monsieur le Directeur général,

La semaine écoulée a été l'occasion de commémorer le 8 mai 1945, jour de capitulation de l'Allemagne nazie face aux armées Alliées, mettant fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe. Un jour, plus largement, de célébration de la Victoire de la civilisation contre la barbarie.

C'est un honneur pour notre corporation de participer aux cérémonies en présence des autorités ou de représentants de la société civile de notre pays.
C'est alors l'occasion de réaffirmer la contribution des douaniers dans les mouvements de Résistance et de Libération de notre territoire, ainsi que l'attachement officiel de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects à la préservation des intérêts de notre Nation.

C'est pourquoi la préparation auxdites cérémonies est essentielle, car participant du bon renom de notre Administration.
Pourtant, trop souvent malheureusement la formation paraît insuffisante pour les personnels, les laissant à leur intuition ou initiative (inter)personnelle.

Il nous semble opportun qu'un livret, sur le protocole à tenir lors de cérémonies, soit réalisé et distribué aux stagiaires, aussi bien à l'Ecole Nationale des Douanes de La Rochelle (ENDLR) qu'à l'Ecole Nationale des Douanes de Tourcoing (ENDT). Livret qui pourrait être également accessible à l'ensemble des agents en format électronique par le biais du portail intranet *Aladin*.

Ce guide pourrait, par exemple (liste non limitative), indiquer aux agents :

- quelle tenue porter, notamment pour les agents ne disposant pas de tenue de cérémonie,
- qui salue (normalement seul le chef d'équipe salue, mais dans certains corps l'ensemble des agents salue),
- quel salut,
- comment se portent les médailles (pendantes ou non),
- etc.

Dans l'attente d'une réponse à notre demande, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur général, en l'assurance de notre considération distinguée.

Les co-secrétaires généraux

Philippe BOCK

Morvan BUREL